

Bruxelles, le 27 novembre 2007

Le Prix Droits de l'Homme du CCBE est décerné à Avocats Sans Frontières



Colin Tyre, QC
Président du CCBE

Lieven Denys
Président d'ASF

José María Davo Fernández
Président du Comité
Droits de l'Homme du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) a décerné son premier Prix Droits de l'Homme à Avocats Sans Frontières (ASF).

Ce prix a été créé cette année par le CCBE, qui représente plus de 700.000 avocats de l'Union européenne et de l'Espace économique européen à travers ses barreaux membres, afin de mettre en évidence le travail d'un avocat ou d'une organisation d'avocats qui a fait l'honneur de la profession en faisant preuve d'un engagement et d'un dévouement exceptionnels afin de défendre des valeurs fondamentales.

Depuis sa création en 1992, ASF a obtenu d'excellents résultats dans le domaine de l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables à travers le monde. Le CCBE considère qu'ASF constitue un exemple remarquable de coopération efficace entre des avocats venant de pays différents, avec des expériences différentes, qui joignent leurs efforts

afin de défendre les droits de l'homme et l'État de droit.

ASF est une organisation non gouvernementale indépendante qui contribue à la construction de sociétés justes et équitables, dans lesquelles le droit et les institutions judiciaires sont au service des groupes les plus vulnérables de la société. L'organisation est composée d'avocats et d'autres personnes actives dans le domaine de la justice. L'objectif stratégique premier d'ASF est de promouvoir un accès efficace et effectif à la justice, et notamment la création de systèmes de droit capables de protéger les groupes les plus vulnérables. Ce faisant, l'organisation s'efforce de promouvoir le respect des droits de l'homme fondamentaux, en particulier le droit de tout individu à la défense et à un procès équitable, qui est indispensable pour instaurer l'État de droit, ainsi que d'encourager la résolution non violente des conflits et, à terme, une paix durable.

ASF entreprend des projets dans le monde entier. Ces dernières années, l'organisation a apporté une assistance en République démocratique du Congo, au Burundi, au Rwanda, au Timor oriental et au Sud-Soudan (pour de plus amples informations sur les activités d'ASF, veuillez consulter le site Internet de l'organisation <http://www.asf.be>).

Le Président du CCBE, Colin Tyre QC, a déclaré aujourd'hui: «Je suis fier de remettre notre premier prix à Avocats Sans Frontières, une organisation qui, grâce au courage et à l'engagement d'avocats provenant des quatre coins du monde, a obtenu sur le terrain des résultats exceptionnels dans l'intérêt des personnes qui ont justement le plus besoin d'un accès à la justice. Il ne saurait y avoir meilleure illustration du rôle que peut jouer la profession d'avocat dans l'amélioration des conditions sociales.»

Le Président d'ASF, Lieven Denys, a déclaré lors de la cérémonie de remise du prix: «Le Prix Droits de l'Homme du CCBE représente une belle reconnaissance du travail d'ASF. Ce prix tombe à point nommé puisqu'il coïncide avec le quinzième anniversaire de l'organisation. Depuis 1992, les avocats d'ASF ont été actifs dans ce domaine afin d'améliorer l'accès à la justice pour les personnes les plus vulnérables à travers le monde. Le prix représente non seulement une reconnaissance importante d'ASF, mais également un encouragement pour les avocats du monde entier qui luttent en faveur du respect des droits de l'homme en général et s'engagent à promouvoir le droit de tout individu à être défendu par un avocat indépendant.»

Pour plus d'information,
contacter Karine Métayer
Tél.: +32.(0)2.234.65.10
Fax: +32.(0)2.234.65.11/12
E-mail: metayer@ccbe.eu